

Questions au Feuilleton

3. Oui.

4. a) Quarante-trois. b) Aucun. c) Sans objet.

5. a) Les organisateurs de la Parade des Roses ont invité le Carrousel de la GRC le 20 septembre 1974. b) Le ministère des Affaires extérieures a accepté l'invitation au nom du gouvernement du Canada le 29 janvier 1975.

6. a) (i) Pas encore connu; (ii) Pas encore connu. Le coût total pour le personnel et les chevaux s'est élevé à \$65,280. Ce chiffre représente le coût de l'avion nolisé qui a transporté le personnel et les chevaux. b) (i) L'avion; (ii) L'avion.

7. a) \$4,838.53. b) \$7,440. Comme tous les moyens de transport utilisés avaient été nolisés pour la durée du séjour en Californie du groupe de la GRC faisant partie de la délégation canadienne, les chiffres figurant en a) et b) ne peuvent être ventilés à souhait de façon à refléter l'itinéraire du voyage.

8. a) Les frais de logement du personnel de la GRC n'ont pas encore été ventilés. Voir le point 7 de la question n° 3869.

LA FANFARE SPÉCIALE EN UNIFORME DE GALA

Question n° 3866—M. Nystrom:

1. Au sujet de la participation d'une fanfare spéciale en uniforme de gala composée d'éléments du Royal 22^e régiment (Québec) et du régiment Princess Patricia (Edmonton) au festival bicentenaire qui se tiendra en Californie, ces fanfares participeront-elles au défilé du Rose Bowl qui se déroulera à Pasadena, en Californie, le 1^{er} janvier 1976?

2. Les fanfares participeront-elles aussi aux événements qui se dérouleront à Los Angeles et à San Francisco et, dans l'affirmative, quels sont a) les événements, b) l'endroit où ils se dérouleront, c) les dates de participation?

3. La fanfare spéciale participera-t-elle aux festivités qui se déroulent dans le cadre du «Jour du Canada» à Disneyland?

4. Quel est le nombre total de participants délégués par le M.D.N., et de ce nombre, quel est celui a) des musiciens de la fanfare, b) des membres auxiliaires, c) en quoi consistent leurs fonctions?

5. Outre les salaires habituels versés aux participants, que coûtera cet engagement au M.D.N. quant a) au transport aller-retour du Canada en Californie, b) au transport à l'intérieur de la Californie, y compris la ventilation des coûts entre les diverses villes de l'État qui figurent à l'itinéraire, c) au logement dans chaque ville?

6. Quand et par qui a) a été lancée l'invitation, b) a été acceptée l'invitation au nom de la fanfare du M.D.N. quant à sa participation aux événements qui se dérouleront en Californie?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En ce qui concerne le ministère des Affaires extérieures et le ministère de la Défense nationale, la réponse est la suivante: 1. Oui.

2. Oui. a) (i) Spectacle qui précédera le défilé au réseau de télévision NBC—Musique de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry; (ii) Festivités du bicentenaire de la ville de San Francisco et de la révolution américaine; (iii) Hommage à San Francisco—Musique du Royal 22^e régiment. (iv) Le match Shrine entre les étoiles collégiales de l'Est et de l'Ouest; pour aider les enfants infirmes—Musique de la Princess Patricia Canadian Light Infantry; (v) Hommage du Canada dans le cadre des fêtes du bicentenaire, à Disneyland—Musique Royal 22^e régiment. b) (i) Burbank, Californie; (ii) Union Square, San Francisco; (iii) Civic Centre, San Francisco; (iv) Palo Alto, Californie; (v) Anaheim, Californie. c) (i) Le 30 décembre 1975; (ii) le 30 décembre 1975; (iii) le 30 décembre 1975; (iv) le 3 janvier 1976; (v) les 3 et 4 janvier 1976.

3. Non. (Voir 2 a) (v) ci-dessus.

4. a) 130. b) Aucun. c) Sans objet.

5. a) Rien. b) Rien. c) Rien.

[M. MacEachen.]

6. a) Les organisateurs de la Parade des roses à Pasadena en Californie ont invité le Canada, y compris la Musique Scarlet and Brass, en février 1975. b) Le ministère des Affaires extérieures, de concert avec le ministère de la Défense nationale, a accepté l'invitation au nom du gouvernement canadien.

LE DÉFILÉ DU ROSE BOWL

Question n° 3869—M. Nystrom:

1. Le gouvernement sera-t-il représenté au défilé du Rose Bowl, à Pasadena, le 1^{er} janvier 1976 et, dans l'affirmative, a) cette représentation se traduira-t-elle par une bannière de fleurs, b) quel est le coût de cette bannière?

2. Des représentants du ministère de la Défense nationale, des membres et des chevaux de la G.R.C. participeront-ils aux festivités qui se dérouleront à Pasadena et ailleurs en Californie?

3. Le ministère des Affaires extérieures paiera-t-il les frais de voyage de ces représentants du Canada en Californie et, dans l'affirmative, a) quel sera le mode de transport, b) qui effectuera ce transport, c) à combien s'élèvent ces frais?

4. Quand et par qui le paiement des frais de voyage a-t-il été autorisé et de quelle façon les contrats ont-ils été octroyés?

5. Le ministère des Affaires extérieures paiera-t-il les frais de voyage des représentants canadiens pour leurs déplacements d'un endroit à un autre en Californie et, dans l'affirmative, pour chaque groupe de représentants, a) quel sera le mode de transport, b) qui effectuera ce transport, c) à combien s'élève le total de ces frais de transport, d) quel est le total des coûts concernant l'itinéraire?

6. Quand et par qui le paiement des frais de voyage a-t-il été autorisé et de quelle façon les contrats ont-ils été octroyés?

7. Le ministère des Affaires extérieures paiera-t-il les frais de logement des représentants canadiens pendant leur séjour en Californie et, dans l'affirmative, a) où logeront-ils, b) combien de personnes seront logées à chaque endroit, c) quelles sont les adresses précises des logements à chaque endroit, d) à chaque endroit, à combien s'élèvent les frais de logement?

8. Quand et par qui les représentants ont-ils été autorisés à utiliser ces logements et de quelle façon a-t-on choisi chaque logement?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Oui. a) Oui. Une bannière de fleurs venait en tête de la présentation canadienne à la Parade des Roses; b) \$7,500.

2. Oui.

3. Oui. a) Des vols nolisés ainsi que des vols et des autobus réguliers; b) Voyageur Colonial Ltée, CP Air, Air Canada; c) \$84,100.60.

4. Les contrats afférents aux vols nolisés ont été signés avec CP Air et Air Canada le 5 décembre 1975. Deux appels d'offres ont été lancés, et les contrats ont été obtenus respectivement par Air Canada et CP Air. Les frais des vols nolisés s'élèvent à \$78,662. Le ministère des Affaires extérieures a fait les arrangements nécessaires pour obtenir des vols aériens supplémentaires et un mode de transport terrestre permettant d'établir la correspondance avec l'avion nolisé.

5. Oui. a) Le voyage entre Los Angeles et San Francisco a été effectué par navette aérienne. Le transport terrestre local s'est fait par autobus, par camion ou par voiture selon les besoins; b) Le service aérien a été assuré par la compagnie Pacific Southwestern Airlines. La compagnie Embree Buses Inc. a été chargée de transport terrestre local; c) \$39,209.75; d) Comme tous les moyens de transport utilisés avaient été nolisés pour la durée du séjour en Californie des divers représentants de la délégation canadienne, le chiffre en c) ne peut être ventilé à souhait de façon à refléter l'itinéraire du voyage.